

## Guide de financement des projets

Abritée sous l'égide de FACE (Fondation pour l'inclusion), la **Fondation SolidaRen** accompagne l'ensemble des actrices et acteurs du champ social et solidaire du réseau SolidaRen, dans la **lutte contre toute forme de précarité sur le territoire rennais**.

La fondation est composée d'entreprises locales investies dans la solidarité à Rennes. Le Comité Exécutif est l'organe décisionnel de la fondation SolidaRen qui instruira les demandes de financement.

## Priorités de financement

### Publics visés

La fondation SolidaRen soutient des projets associatifs et/ou institutionnels conçus à destination des publics en situation de précarité sur le territoire rennais, dans leur diversité.

### Axes prioritaires

La Fondation SolidaRen finance les projets répondant à un ou plusieurs de ces 3 objectifs :

- **Faciliter la vie quotidienne**
- **Favoriser la vie socio-économique**
- **Développer l'accès au numérique pour tous**

Dès lors qu'ils s'inscrivent dans les orientations thématiques définies ci-dessus, les projets devront être construits en prenant en compte les éléments suivants :

- Apporter une réponse innovante à un **besoin non ou insuffisamment couvert** sur le territoire rennais en matière de solidarité ;
- Faire l'objet de coordination en étant **co-porté par deux acteurs au minimum** œuvrant ensemble pour la solidarité locale et portant le projet avec une implication similaire ;
- Intégrer une logique de **développement durable** et **d'éco-éga responsabilité**.

### Porteurs de projets

Les actions financées n'ont pas de vocation lucrative et doivent être mises en œuvre sur le territoire rennais.

**Tout projet déposé ne correspondant pas à au moins l'un des critères sera considéré comme inéligible.**

## Critères de sélection des projets

En cas d'éligibilité du projet au soutien de la Fondation SolidaRen, le projet sera soumis au Comité Exécutif qui décide ou non du financement, et le cas échéant du montant alloué, selon les critères suivants :

- **Intérêt général** : le projet n'a pas de vocation lucrative, sa gestion est désintéressée et ses bénéficiaires ne profitent pas à un nombre restreint de personnes.
- **Innovation et utilité sociale** : le besoin collectif social sur le territoire rennais ainsi que l'insuffisance des réponses disponibles à ce besoin sur ce territoire sont explicitement identifiés (contexte dans lequel s'inscrit le projet, état des lieux des solutions existantes marchandes et non marchandes, etc.)
- **Coordination territoriale** : diverses catégories de parties prenantes (bénéficiaires, acteurs publics et/ou privés de la solidarité locale, etc.) sont impliquées dans le pilotage et/ou la gouvernance du projet ; le co-portage du projet est indispensable.
- **Pertinence** : les moyens d'évaluation du projet (outils et indicateurs) sont définis. À terme, l'impact du projet sur la résolution du besoin social identifié est positif, mesuré quantitativement et/ou qualitativement.
- **Structure financière** : le budget prévisionnel justifie la viabilité du projet.

## Principes de financement

- ✓ Le soutien financier peut intervenir dans le cadre du fonctionnement (hors ETP), l'investissement ou l'ingénierie du projet.
- ✓ Selon l'envergure du projet, le soutien peut être établi sur plusieurs années.
- ✓ Le soutien financier peut intervenir dans le cadre de mutualisation d'achat répondant à un besoin identifié collectivement par les acteurs du réseau SolidaRen.
- Le soutien financier ne se substitue pas aux politiques publiques et au financement des projets par les collectivités.

## Engagement des structures bénéficiaires

Dans le cadre d'un financement de projet par la Fondation SolidaRen, les porteurs de projets retenus s'engageront à :

- Transmettre un rapport de réalisation intermédiaire de réalisation du Projet et de communication (facultatif selon la durée du projet) auquel il devra être joint des pièces justificatives (*photos, dossiers de presse, etc.*) ainsi qu'un rapport final (obligatoire) à l'issue de l'exécution de la Convention.
- Valoriser le soutien de la fondation lors de toute communication relative au projet (support print, presses, site internet...) et associer la Fondation SolidaRen à l'ensemble des événements dans le cadre du projet (inauguration, conférences de presse, etc.).
- Participer aux éventuels événements de valorisation des projets organisés par la Fondation SolidaRen.

## Gouvernance de la Fondation SolidaRen

